

verrons néanmoins ce qu'il sera possible d'en tirer à l'aspect des droits de l'abbaye.

G. Kurth a retenu de l'apocryphe peu de choses: ce qui lui convenait pour appuyer sa thèse, du moins le pensait-il: la donation d'une portion de forêt et d'une dîme. Tout le reste est rejeté comme une fable, sans grande discussion. Et pourtant G. Kurth, se fondant sur des témoignages du XII^e siècle, a fait de Lambert-l'Aîné le plus vif éloge. C'était, dit-il, un moine d'une grande expérience; il fut à l'origine de toutes les actions en redressement des torts faits à son monastère; il en connaissait les besoins et les droits. Mais l'idée ne lui est pas venue de se demander si ce moine expérimenté, avisé, n'aurait pas eu sous les yeux des documents, des titres, ou s'il n'avait pu avoir connaissance de sources étrangères à l'abbaye, disparues ou égarées par la suite. Telle est l'éventualité qu'il nous a paru nécessaire d'examiner. On ne saurait jamais oublier que ce qui au XX^e siècle garnit les rayons de nos dépôts d'archives sont des débris chétifs du passé.

Qui donc a serré le mieux la vérité historique: Lambert-l'Aîné, conservateur des chartes et des titres de l'abbaye, au XI^e siècle, ou Godefroid Kurth, historien critique, au XIX^e siècle?

*

On l'aura remarqué, chacune des deux positions qui s'affrontent préjuge d'une certaine situation économique, rurale, agraire, telle qu'elle régnait en Ardennes à la fin du VII^e siècle. Selon G. Kurth, une abbaye pouvait être fondée à partir de la donation d'une forêt sauvage. Selon Lambert-l'Aîné ou d'après les sources que celui-ci a peut-être connues, la fondation d'une grande abbaye se présentait bien différemment. Il fallait au jeune monastère des hommes à son service: *cum villis et villulis, cum mansis, mansionibus, familiis, libertis et mancipiis*. Il fallait des terres déjà en culture: *terris, avenis, farinariis*. Il fallait des élevages: *cum pascuis, pratis, gregibus et armentis*. Il fallait des recettes en argent: *in denariis, teloneo, mercato*. Cette description d'une économie rurale, telle qu'on la trouve dans l'apocryphe, a-t-elle bien pu être celle de nos Ardennes à la fin du VII^e siècle? C'est le premier point à étudier.

*

Comme le chartrier de l'abbaye de Saint-Hubert nous fait défaut, nous devons faire appel à celui d'autres abbayes ardennaises. La fon-